RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFPRA
OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION DES RÉFUGIÉS ET APATRIDES

Avis d'appel à la concurrence

MARCHE DE DEMENAGEMENT DES ARCHIVES POUR L'OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION DES REFUGIES ET APATRIDES

Acheteur public :

Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (Ofpra)
Etablissement public de l'Etat
201, rue Carnot
94136 Fontenay-sous-Bois cedex
Contact : pôle marchés
Courriel : marches@ofpra.gouv.fr

Objet du marché : Le marché a pour objet le **déménagement des archives** de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

L'opération vise ainsi à regrouper sur un site unique (l'immeuble Joya) les archives actuellement conservées dans les immeubles Périgares et Péricentre.

Procédure : Il s'agit d'un marché de service, passé selon une **procédure formalisée**, conformément aux articles L.°2124-1 et R.°2124-1 du code la commande publique.

La consultation donne lieu au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, à l'issue d'un **appel d'offres ouvert,** en application des articles L.2124-2, L.2152-7, R.2124-2 et R.2152-7.

Le marché est conclu à **prix global et forfaitaire**, figurant dans l'acte d'engagement.

Conformément à l'article R.2113-3-1° du code de la commande publique, le marché n'est pas alloti, en raison du caractère homogène des prestations.

Lieu d'exécution : Les prestations s'exécutent sur **les deux sites de départ** suivants :

• immeuble Périgares, 201 rue Carnot, 94120 Fontenay-sous-Bois ;
• immeuble Péricentre, 14-16 avenue Louison Bobet, 94120 Fontenay-sous-Bois ;

Et sur **le futur siège social** de l'Ofpra, site d'arrivée :
• immeuble Joya, 198-200 rue Carnot, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Au regard des spécificités des prestations, **la visite des locaux est OBLIGATOIRE** et constitue une condition de recevabilité des candidatures et des offres.

Délai d'exécution : Le présent marché prend effet à compter de la notification de l'ordre de service

Il est conclu pour la durée nécessaire à la réalisation complète des prestations prévues au marché et à leur réception.

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation des entreprises (DCE), le règlement de la consultation (RC), le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), le cahier de réponses attendues (CRA) et les cahiers des clauses techniques particulières relatives sont consultables sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) à l'adresse suivante :

https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3035479&orgAcronyme=g6l

- Référence de la consultation : 202608002

Date limite de remise des offres : Le lundi 21 septembre 2026 à 12h00 .

Date limite des questions : Le vendredi 11 septembre 2026 inclus

Critères de sélection : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de la valeur technique (55 %) et du prix (45 %).

Le prix est analysé au regard du montant forfaitaire proposé. La valeur technique est analysée au regard des sous-critères constituant le mémoire technique et énoncés dans le règlement de la consultation.

Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées.

Qualité et capacité du candidat: Document à produire obligatoirement par le candidat à l'appui de sa candidature, outre les pièces attestant de ses qualifications professionnelles sont prévus au règlement de la consultation et dans les avis d'appels à la concurrence publiés sur la plateforme PLACE et au BOAMP.

Délai de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

Publication de l'avis au BOAMP sous le numéro : 26-82003

Publication de l'avis au JOUE sous le numéro : 578800-2026

Date de la publication des présents avis: 20/08/2026